

Commune de **HAUCOURT**

CARTE COMMUNALE

APPROBATION

Vu pour être annexé
à la délibération en date du :
29 octobre 2007

2

DOCUMENTS GRAPHIQUES

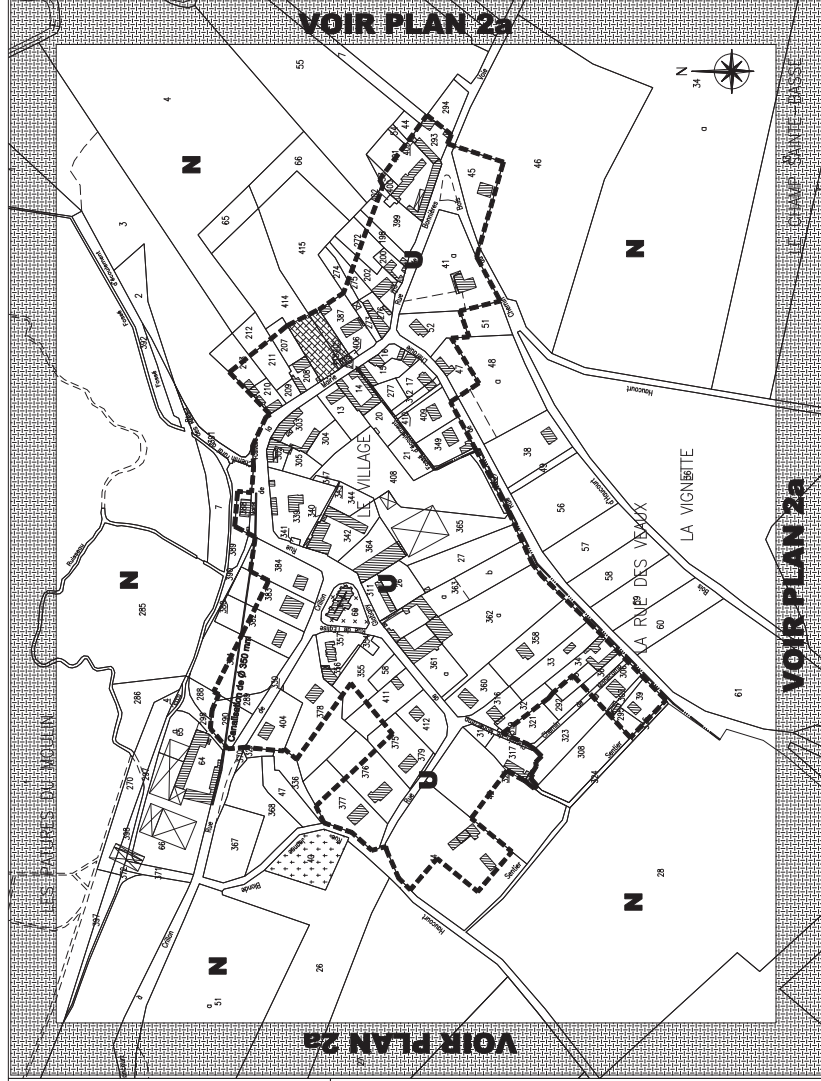
Commune de HAUCOURT

CARTE COMMUNALE

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
28 OCT 2007

2b

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
Village
Echelle : 1/2000e



LEGENDE

- Limite de zone
- ▨ Partie visible sur un autre plan
- U** Zone dans laquelle les constructions sont autorisées (article R.124-3° du Code de l'Urbanisme)
- N** Zone dans laquelle les constructions ne sont pas autorisées à l'exception de celles visées à l'article R.124-3° du Code de l'Urbanisme
- Talweg
- Canalisaton d'eau potable de diamètre 350 mm
- ▩ Secteur dans lequel des prescriptions au titre de l'article R.111-2 du Code de l'Urbanisme pourront être opposées à toute demande de permis de construire (existence de risques)